



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 368

Texte de la question

SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Guy Drut, pour le groupe UMP.

M. Guy Drut. Monsieur le ministre de l'intérieur, dans la nuit de vendredi dernier, un incendie d'origine volontaire a ravagé le collège Henri-Dunant de Meaux, au coeur du quartier sensible de La Pierre Collinet. Tous les élèves de cet établissement, ainsi que l'ensemble du personnel enseignant, ne pourront reprendre les cours que dans quelques jours, dans des conditions d'urgence, en étant relogés dans des préfabriqués. Ils sont, comme tous les habitants et les acteurs publics de cette ville, profondément traumatisés par ce nouvel acte de délinquance d'une violence inouïe, mais ils ne baissent pas les bras et envisagent l'avenir avec courage et lucidité.

A cet égard, monsieur le ministre, je tiens à rendre hommage à la réactivité des pouvoirs publics : les forces de police, le procureur, l'inspecteur d'académie, ainsi d'ailleurs que le conseil général. Ils se sont immédiatement mobilisés pour nous aider, Jean-François Copé, les élus de Meaux, moi-même, à essayer de trouver une solution. J'associe naturellement à cet hommage vos collègues Luc Ferry et Xavier Darcos, qui ont mis tout en oeuvre pour nous épauler dans nos démarches. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* Cela peut vous arriver aussi, messieurs !

Il n'en demeure pas moins que cet incident dramatique pose, une fois encore, malheureusement, la question du traitement de la délinquance dans les quartiers difficiles et, plus précisément, celle de la protection des établissements scolaires car, en plus, dans la nuit de lundi dernier, c'était le lycée Jean-Vilar, dans la même ville, qui était la cible de vandales.

Monsieur le ministre, vous avez déjà fait beaucoup, et avec efficacité, mais, aujourd'hui, il nous faut aller plus loin, ne serait-ce que pour rassurer les parents qui ont peur pour leurs enfants.

Ma question sera simple. Quelles dispositions comptez-vous prendre pour assurer encore davantage la sécurité des établissements scolaires situés dans les quartiers difficiles et pour nous permettre à l'avenir de plus agir par anticipation que réagir dans l'urgence ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, votre question révèle trois faiblesses spécifiquement françaises.

Dans nul autre pays en Europe, on ne provoque systématiquement de façon volontaire et criminelle des incendies de voitures. C'est parfaitement inadmissible. Cela fait des années que, dans notre pays, pour des raisons que nul ne pourrait expliquer et encore moins justifier, on laisse brûler sans aucune réaction les véhicules des gens qui habitent dans les quartiers les plus modestes. Le résultat est là. Ce qui a brûlé d'abord,

c'est le véhicule de l'enseignant. Nous avons connu encore de nombreux incendies au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, mais il y a une différence, c'est que deux fois plus d'auteurs ont été interpellés. Avec Dominique Perben, nous allons veiller à ce qu'ils soient punis sévèrement. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*) Le « pas vu, pas pris », ça suffit, et ça suffit aussi quand il s'agit de nos compatriotes les plus exposés.

Deuxième question, celle des quartiers dits sensibles. Dans le quartier de La Pierre Collinet, il y a tout un tas de gens qui ne demandent qu'une seule chose : pouvoir y vivre tranquillement. Les GIR de Seine-et-Marne, depuis quelques semaines, y ont procédé à cinquante interpellations. Les résultats sont insuffisants mais ils sont là : la délinquance a reculé de 6 %.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. Très bien !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Troisième point, les collèges et les lycées. Xavier Darcos et Luc Ferry mènent une action déterminée et, dans les semaines qui viennent, nous allons vous proposer un plan spécifique avec notamment la vidéosurveillance. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La violence est partout un cancer mais la violence est inadmissible et scandaleuse (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française*) quand elle touche des enfants que les familles confient à l'Etat pour qu'ils apprennent quelque chose. C'est le prochain défi qu'avec Xavier Darcos et Luc Ferry nous allons relever. Nos prédécesseurs ont fait si peu. Rassurez-vous, nous ferons mieux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Henri Emmanuelli. Démago !

M. le président. Ne vous énervez pas ! Cela ne sert à rien !

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 368

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 2003